



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Guyane : armée

Question écrite n° 5442

Texte de la question

M Elie Castor demande à M le ministre de la défense de bien vouloir lui indiquer la répartition de l'effectif des forces armées sur le territoire de la Guyane.

Texte de la réponse

Reponse. - Les forces armées françaises en Guyane sont essentiellement implantées dans trois zones : Cayenne Rochambeau regroupe le commandement et les services de soutien et de logistique, soit 800 personnes ; dans la région du Maroni, 300 militaires participent à la surveillance de la frontière et au soutien des camps de réfugiés et 1 200 forment les unités du service militaire adapté ; les unités stationnées à Kourou (680 personnes) participent à la protection du centre spatial guyanais. Par ailleurs, la gendarmerie nationale a récemment renforcé son implantation territoriale dans la région du Maroni et un escadron participe à la protection interne du centre spatial.

Données clés

Auteur : [M. Castor](#) 

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5442

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 1988, page 3290